

Observatoire des Métiers

Comme chaque année, l'Observatoire des métiers a analysé les évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi dans la Profession.

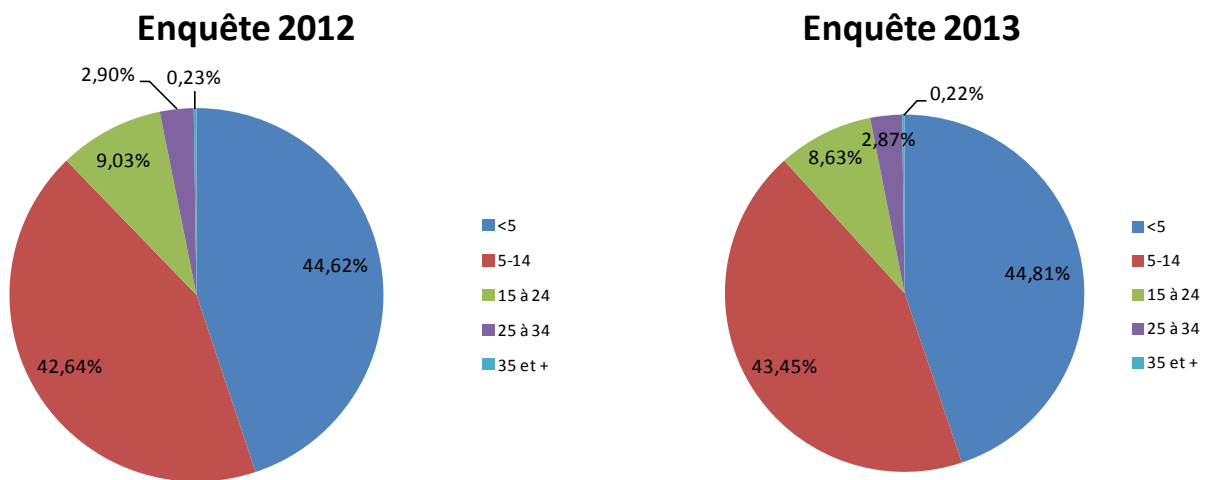
Sa réunion du 5 janvier 2015 a permis l'examen des informations recueillies auprès des entreprises adhérentes de l'AMAFI assujetties à la Convention collective des activités de marchés financiers, au titre de l'année 2013.

Le périmètre des sociétés répondant au questionnaire peut varier d'une année sur l'autre, ce qui relativise les comparaisons chiffrées. L'étude 2013 a porté sur 24 sociétés, représentant 3615 salariés au 31 décembre 2013.

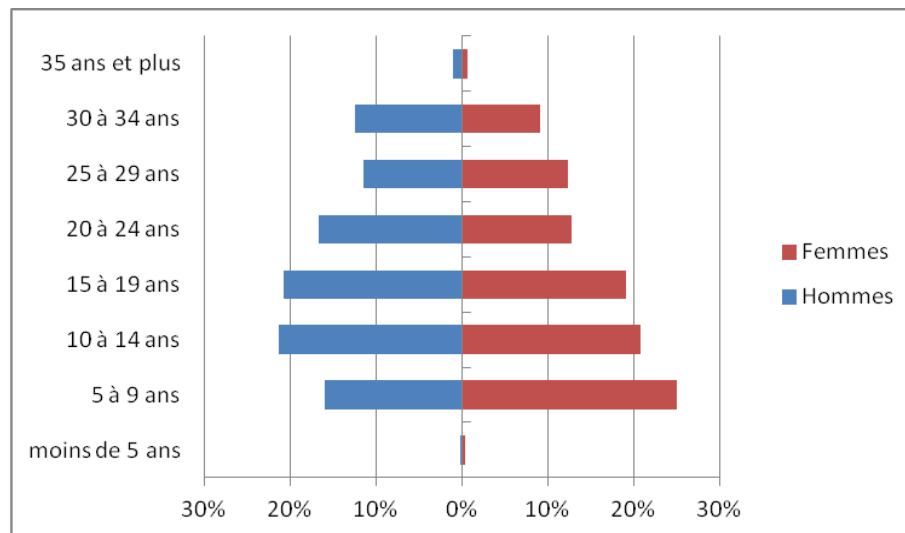
Ancienneté

On peut constater une certaine stabilité de l'ancienneté du personnel entre 2012 et 2013, les différentes tranches n'évoluant à la baisse ou à la hausse que marginalement.

Sur une période de 10 ans, entre 2003 et 2013, l'ancienneté des salariés tend à augmenter notamment dans les tranches allant de 5 à 14 ans d'ancienneté. Ces éléments mettent en lumière une diminution du turn-over dans la profession au cours de ces dernières années.



L'ancienneté moyenne en 2013 est de 6,7 ans contre 6,9 ans en 2012.



Ce graphique montre l'augmentation de la féminisation de la profession ces dernières années.

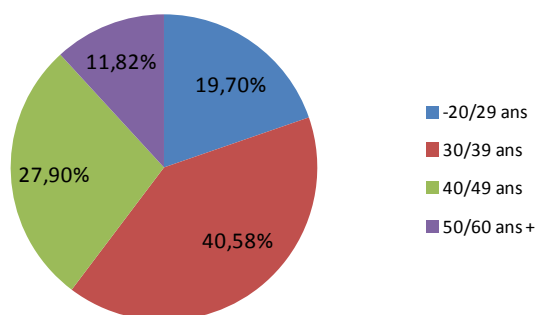
Age

On peut constater également une certaine stabilité dans la répartition entre les tranches d'âge entre 2012 et 2013.

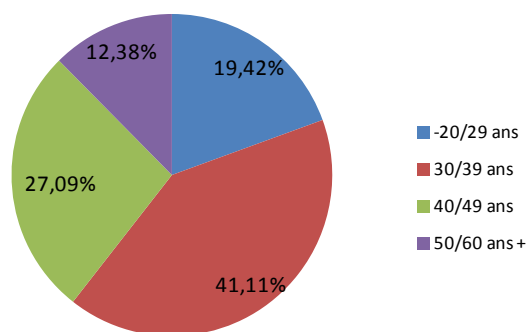
La tranche des plus de 50 ans continue à augmenter en 2013 passant de 11,82% en 2012 à 12,38% en 2013, confirmant la tendance observée l'année dernière.

Sur une période de 10 ans, entre 2003 et 2013, on constate un vieillissement global de la branche, la part des tranches les plus jeunes ayant diminuée et celle des plus de 40 ans ayant augmentée, passant d'un peu moins de 32% des effectifs en 2003 à près de 40% en 2013.

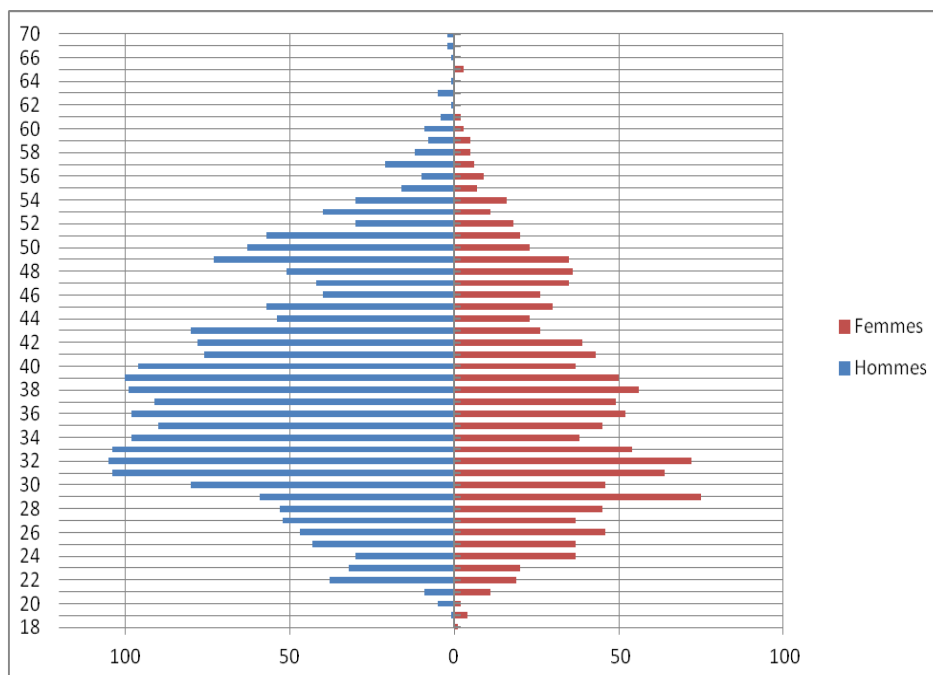
Enquête 2012

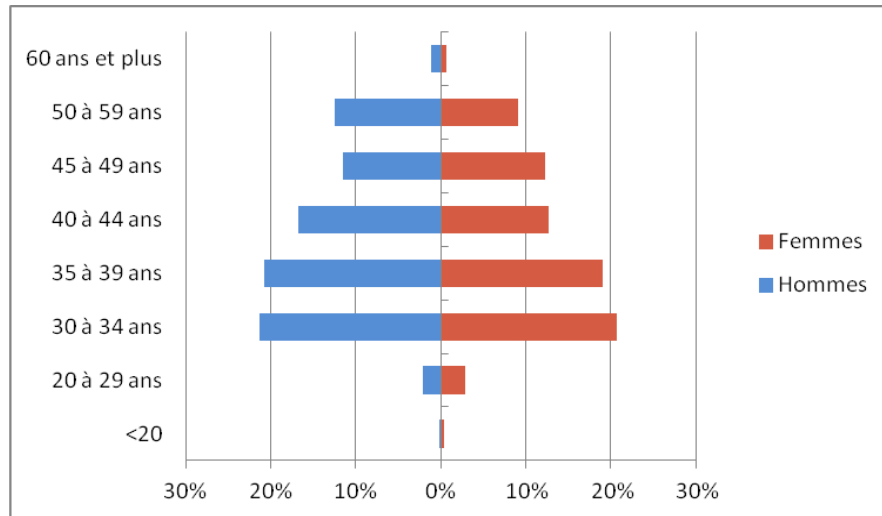


Enquête 2013



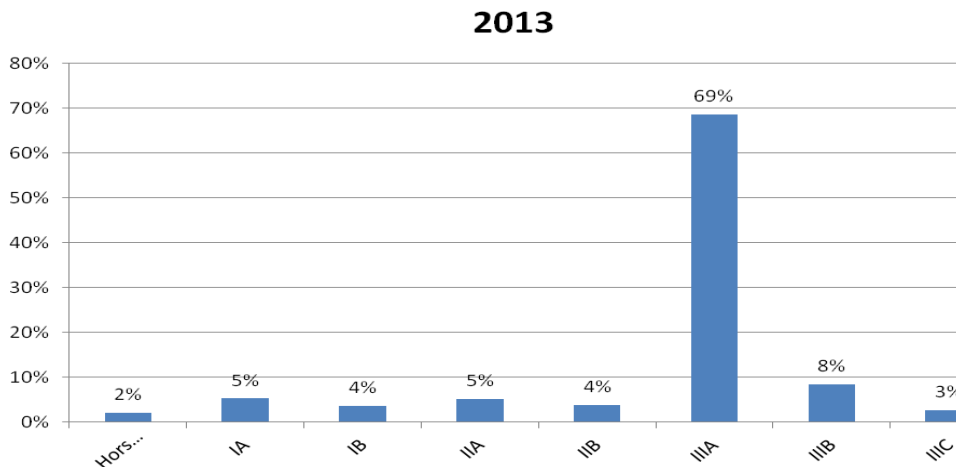
L'âge moyen dans la profession en 2013 est de 37,7 ans comme en 2012.





Niveau de qualification

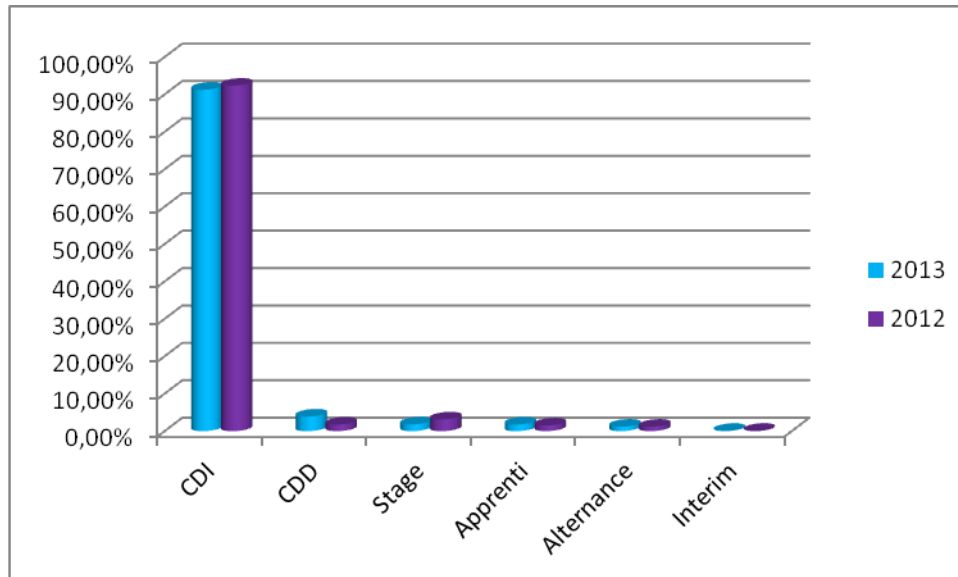
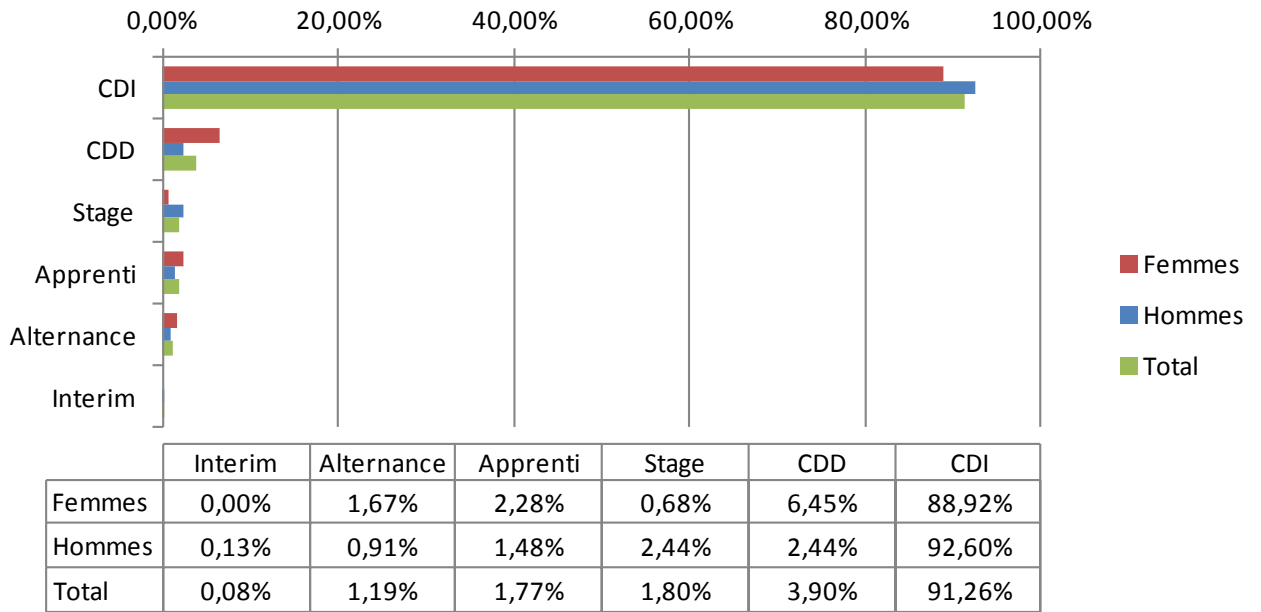
On peut constater une stabilisation des effectifs cadre (représentant 81% des effectifs totaux de la profession), les salariés de catégorie IIIA représentant à eux seuls 69% des effectifs.



Type de contrat de travail

La quasi-totalité des effectifs est employée en CDI (91,26 % des effectifs totaux).

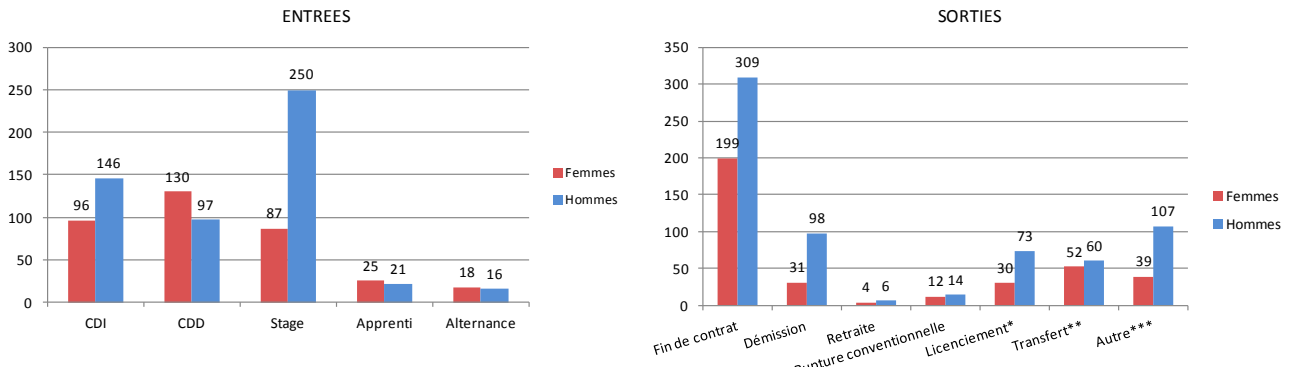
Il est toutefois constaté que les CDD ont augmenté passant de 1.75% des effectifs en 2012 à 3.90% en 2013.



Entrées et Sorties

Au regard des CDI et hors transferts dans d'autres entités dans les groupes, il est constaté que le nombre d'entrées et de sorties est assez proche sur l'année.

Il faut également noter que les démissions sont redevenues la première cause de sortie, ce qui n'était plus le cas depuis 4 ans.



* y compris négociés

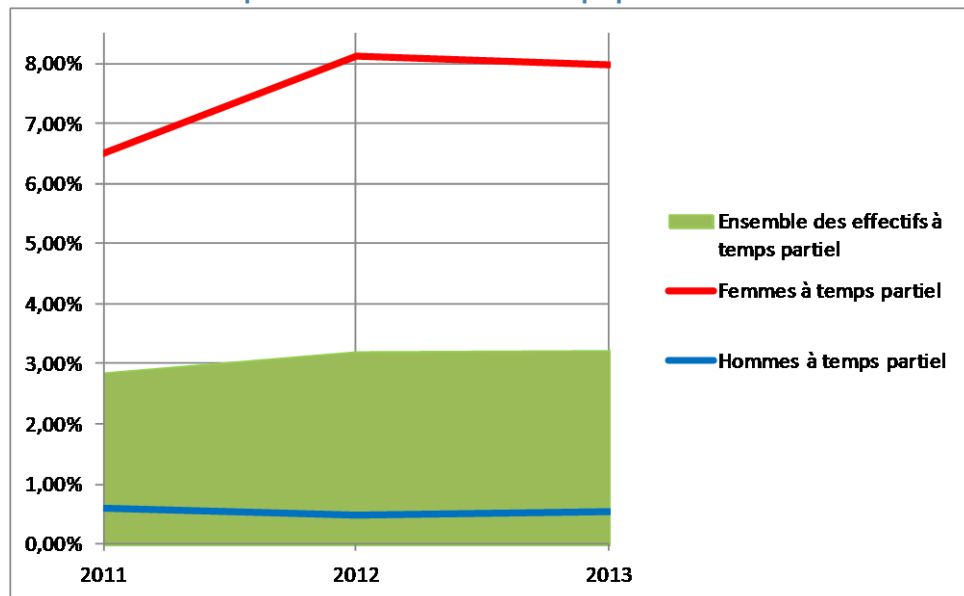
** fusions, mutations

*** rupture de la période d'essai

Durée du travail

Les salariés travaillent majoritairement à plein temps (96,78% des effectifs totaux), ceux travaillant à temps partiel étant principalement des femmes. Par ailleurs, les congés supérieurs à 6 mois restent très peu demandés (1 % des effectifs).

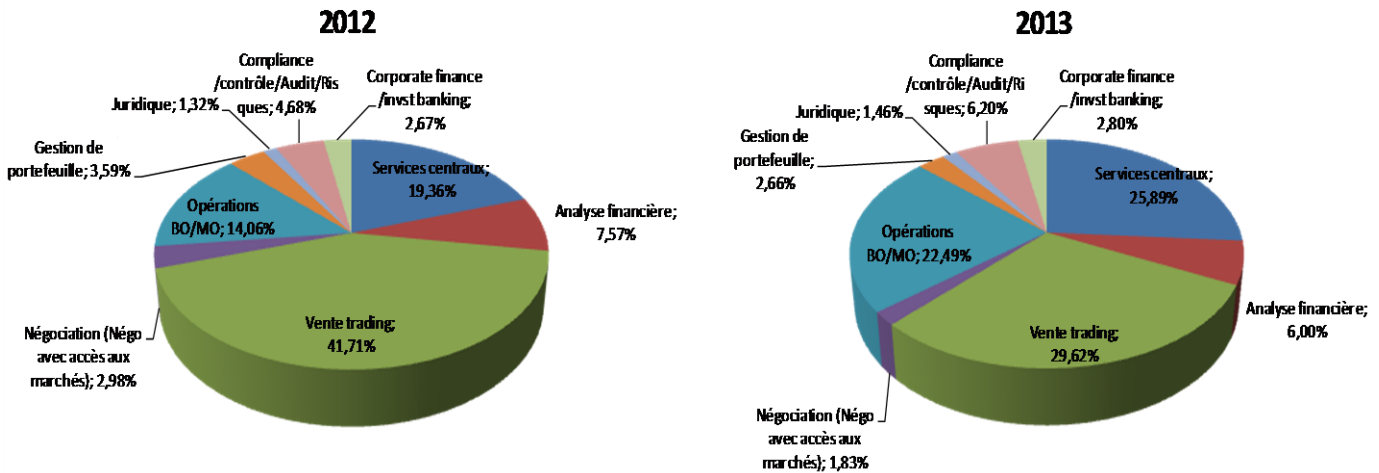
Répartition des effectifs à temps partiel



Métiers

La répartition des effectifs entre les différents métiers fait notamment apparaître une poursuite de la diminution des effectifs dans les domaines de l'analyse financière et de la négociation avec accès aux marchés, fonctions de plus en plus localisées à Londres.

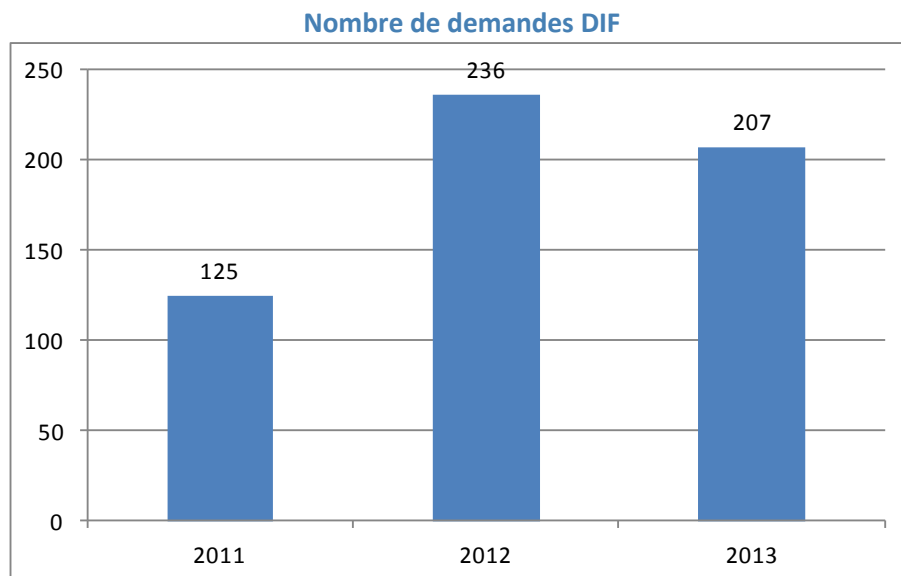
En revanche, les fonctions liées au suivi de la réglementation telles que les fonctions juridiques et la conformité ou le contrôle continuent de progresser ainsi que les fonctions d'opérations BO/MO.



Formation

Les plans de formations ont légèrement augmenté, puisque 1,10% en moyenne de la masse salariale est consacré à la formation professionnelle continue hors DIF et professionnalisation, contre 1.07% en 2012 et 0.99% en 2011.

On constate également une légère diminution des demandes en 2013 sur le DIF.



Aménagement du temps de travail

Les données recueillies montrent toujours une grande variété dans la profession en termes d'organisation du travail, la seule mesure largement répandue étant la conclusion de conventions de forfait en jours avec les cadres (dans 83% des entreprises ayant répondu).

Accidents du travail

Il est constaté un faible nombre d'accidents du travail (0,45 % des effectifs), y compris dans les trajets domicile - travail.

Bourse des emplois

Il a été créé, en janvier 2011, sur le site de l'AMAFI (www.amafi.fr) une rubrique « Bourse des Emplois » où figurent les candidatures du personnel ayant fait l'objet d'un licenciement pour motif économique, ainsi que les offres d'emploi des entreprises adhérentes.

Nous comptabilisons 44 CV et 10 offres d'emploi mises en ligne depuis sa création.